

Transitions et précarité de l'emploi

Guy Fréchet

Volume 31, 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/llt31rr02>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Canadian Committee on Labour History

ISSN

0700-3862 (imprimé)

1911-4842 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fréchet, G. (1993). Transitions et précarité de l'emploi. *Labour/Le Travailleur*, 31, 185–202.

Transitions et précarité de l'emploi

Guy Fréchet

LES PERSONNES ACTIVES expérimentent diverses formes de transitions entre états ou situations différentes: perte d'emploi, retour en emploi après une période de chômage, abandon volontaire d'un emploi afin de retourner aux études, retraite, mobilité entre différents employeurs, etc. Ces changements sont considérables: près de la moitié de la population active au Canada en fait l'expérience au moins une fois au cours d'une année donnée. Ces changements d'état, pour une bonne part, peuvent toutefois être analysés en tant que révélateurs de la précarité de l'emploi quand on retient les types qui s'y prêtent tel les que les transitions entre l'entrée et la sortie en emploi (ex.: emploi-chômage).

Notre objectif ici ne consistera pas à revenir sur les interrogations théoriques relatives à la précarisation de l'emploi, sur lesquelles de nombreux auteurs se sont penchés.¹ Notre intention est plus modeste et elle consiste, à partir d'une définition opérationnelle de la précarisation de l'emploi et à l'aide des données de l'*Enquête sur l'activité* de Statistique Canada,² à cerner les contours d'un phénomène dont l'importance est de plus en plus reconnue tout en étant relativement peu analysé empiriquement. L'approche théorique implicite consiste toutefois à prendre pour acquis les effets combinés des divers facteurs structurels qui sont toujours invoqués eu égard aux modifications qui affectent le marché de l'emploi et les travailleurs depuis au moins le milieu des années 1970.

¹David, Hélène, «La précarisation de l'emploi: variations sur un même thème», in CEQ (Centrale de l'enseignement du Québec), *Apprivoiser le changement*, Actes du colloque sur les nouvelles technologies, la division du travail et la formation, 1985: 72-8; Schiray, Michel, avec la collaboration de Bernard Gruyer et Florence Pinton, *La précarisation du travail* (Paris 1988); Krahn, Harvey, «Les régimes de travail 'non-standard'», *L'emploi et le revenu en perspectives*, Ottawa, Statistique Canada, cat. 75-001F, 3, 4, 1991: 41-52.

²Statistique Canada, *Enquête sur l'activité*, Guide de l'utilisateur des micro-données, Fichier de données longitudinales 1988-1989 (Ottawa 1991); Voir également l'enquête de 1986-1987: Statistique Canada, *Enquête sur l'activité*, Guide de l'utilisateur des micro-données, Fichier de données longitudinales 1986-1987 (Ottawa 1990).

Dans l'ensemble, il importe surtout de voir comment le rapprochement dans le temps des transitions, en tant qu'*indicateur de la précarité*, peut en être un bon révélateur. Nous savons que cet indicateur est susceptible de comporter des faiblesses, dont la principale ici est de ne pas distinguer entre les transitions volontaires et involontaires, certaines en effet ne sont pas liées à la précarité de l'emploi et il suffit de songer à la mobilité professionnelle volontaire ou à l'alternance entre les études et le travail. Sachant toutefois que pour l'Enquête de 1986-1987,³ plus de 66 pour cent des raisons de quitter un emploi sont de nature structurelle (caractère saisonnier de l'emploi, etc.) et que plus de 12 pour cent relèvent des raisons individuelles objectives (maladie ou invalidité, etc.), il n'en reste qu'un peu plus de 20 pour cent qui relèvent des raisons individuelles subjectives, ou liées aux préférences individuelles.⁴ Aussi, ce rapprochement dans le temps des transitions devrait fournir un aperçu relativement juste pour la grande majorité des situations vécues, la limite étant ce bloc de 20 pour cent des cas où les raisons fournies, une fois éliminées les raisons purement structurelles et individuelles objectives, ne permettent même pas d'affirmer incontestablement le caractère purement volontaire ou involontaire du changement d'état. Les raisons telles que «a trouvé un nouvel emploi» (8,3 pour cent) et «conditions de travail» (5,3 pour cent), qui constituent les deux principales invoquées dans ce bloc de 20 pour cent, demeurent plutôt équivoques quant à l'orientation volontaire ou involontaire de la transition effectivement vécue. Aux États-Unis, en 1987, la mobilité professionnelle volontaire a représenté 5,3 pour cent de l'ensemble, les principaux écarts par rapport à cette norme étant le fait des célibataires (9,3 pour cent) et des jeunes de 16 à 24 ans (12,7 pour cent) (Markey et Parks II, 1989),⁵ ce qui tend à situer l'ordre de grandeur des transitions volontaires et à confirmer qu'il s'agit vraisemblablement de moins de 10 pour cent des cas au Canada.

³En ne retenant toutefois que les cas des personnes qui ont perçu des difficultés d'insertion sur le marché du travail (épisode d'au moins 12 semaines de recherche d'emploi) et qui furent susceptibles de s'être insérées ou réinsérées sur le marché du travail. Une fois pondérées, les données de ce sous-échantillon représentent plus de 785 000 personnes actives de l'ensemble du Canada, dont près de 220 000 au Québec seulement. C'est à partir de ce sous-échantillon que furent analysées, pour les personnes qui auront quitté un emploi, les raisons d'abandon d'emploi. Voir Fréchet, Guy et Michel Bernier, *Les perceptions des difficultés d'insertion sur le marché du travail, les raisons de quitter un emploi et l'inemployabilité dans l'Enquête sur l'activité*, Rapport soumis à Statistique Canada et Emploi et Immigration Canada, (Québec 1991).

⁴*Ibid.*, 11.

⁵Markey, James P. et William Parks II, «Occupational Change: Pursuing a Different Kind of Work», *Monthly Labor Review*, (septembre 1989), 3-12.

L'analyse des transitions comme révélatrices de la précarisation de l'emploi

NOUS ANALYSERONS ici certaines des transitions vécues sur le marché du travail, en ne retenant que les seules transitions entre l'«occupation» d'un emploi et la «non-occupation d'un emploi» (ex.: «emploi-chômage»), d'après les catégories statistiques connues.⁶ Si l'ensemble des transitions affectent près de la moitié de la population active, celles de type «emploi-chômage» et vice-versa affectent à elles seules plus du tiers de l'ensemble de la population active au cours d'une année donnée. Divers types de transition sont susceptibles d'affecter le statut au sein de la population active, parmi lesquels on retrouve trois types principaux illustrés chacun par quelques exemples:

Type I: Transitions entre plusieurs occupations

- emploi -> emploi
 - emploi à plein temps -> emploi à temps partiel;
 - emploi -> emploi (nouvel employeur);
- emploi -> perte de l'emploi principal et maintien d'un emploi secondaire, etc.

Type II: Transitions entre l'entrée et la sortie en emploi

- chômage -> emploi;
 - chômage (avec ou sans recherche d'emploi) -> emploi;
- emploi -> chômage;
 - emploi -> chômage (avec ou sans recherche d'emploi);
- absence de la population active -> emploi;
- emploi -> retrait de la population active, etc.

Type III: Transitions entre situations hors travail

- chômage -> chômage
 - chômage (avec recherche d'emploi) -> chômage (sans recherche d'emploi);
- absence de la population active -> chômage;
- chômage -> retrait de la population active, etc.

Seules les transitions de type II retiendront notre attention ici, sans distinction du statut d'emploi (principal ou secondaire, plein temps ou temps partiel). Non seulement nous semblent-elles les plus significatives du point de vue de la dynamique du marché du travail (hors marché à marché et vice versa), elles sont également

⁶Étant donné que les chômeurs font partie de la population active, bien que non-occupée, le fait de parler d'«occupation» et de «non-occupation» plutôt que d'«activité» et d'«inactivité» évite de laisser sous-entendre que les chômeurs ne feraient pas partie de la population active. Aussi, le type «emploi-chômage» que nous utilisons dans le texte et dans les tableaux, pour des raisons de compréhension immédiate et de simplicité, fait explicitement référence à ces catégories plus générales d'«occupation» et de «non-occupation».

susceptibles de nous éclairer davantage sur un aspect que nous privilégions, soit la recherche des facteurs qui entourent la précarisation croissante de l'emploi. La nature longitudinale des observations recueillies⁷ permet de rendre compte du caractère dynamique de la réalité vécue, de reconstituer les changements d'état ou de situation sur le marché du travail.

Contrairement aux études transversales qui ne privilégient qu'une vue instantanée de l'ensemble de la population sous forme de taux ou de pourcentage, les données de nature longitudinale permettent de suivre les cas individuels selon leur cheminement. Les analyses transversales classiques, menées au moyen d'enquêtes effectuées à un seul moment, ne permettent pas d'analyser ces mouvements ni d'en estimer l'ampleur. Seule une enquête répétée auprès des mêmes individus permet d'analyser les situations de transition entre plusieurs états et d'en évaluer l'importance relative.⁸ Suivra enfin une analyse de la répartition du nombre de transitions et des intervalles inter-transitions selon quelques facteurs, dont les facteurs individuels (l'âge, le sexe, la scolarité et le nombre de mois aux études), les facteurs structurels (la région, la taille de l'entreprise, le secteur d'emploi (primaire, secondaire ou tertiaire), le secteur professionnel (primaire, secondaire et tertiaire mais selon la profession déclarée)) et enfin, l'existence d'avantages en emploi, dont la protection en emploi (appartenance à un syndicat ou emploi régi par une convention collective) et le régime de pension.

Les taux de transition et les intervalles inter-transitions sont étudiés ici dans la perspective de l'analyse de survie, en tant qu'une des étapes importantes de l'analyse de l'histoire événementielle («Event History Analysis»).⁹ Il s'agit de deux mesures complémentaires. La première est de nature probabiliste et calculée sur l'ensemble de la population de 16 à 69 ans.¹⁰ La seconde est celle de l'intervalle

⁷ Les données analysées ont été recueillies dans le cadre de l'*Enquête sur l'activité*, réalisée conjointement par Statistique Canada et Emploi et Immigration Canada pour les années 1988 et 1989 auprès d'un échantillon de plus de 57 000 personnes de l'ensemble du Canada. Une pondération de certains facteurs sur ou sous-estimés (région, etc.) a permis d'assurer la représentativité des 17 millions de personnes âgées de 16 à 69 ans au Canada.

⁸ Florens, Jean-Pierre, Denis Fougère et Patrick Werquin, «Durées de chômage et transitions sur le marché du travail», *Sociologie du travail*, 4 (1990), 439-68.

⁹ Allison, Paul D., *Event History Analysis*, «Regression for Longitudinal Event Data», (London 1984); Blossfeld, Hans-Peter, Alfred Hamerle et Karl Ulrich Mayer, *Event History Analysis*, «Statistical Theory and Application in the Social Sciences», (London 1989); Hagenaars, Jacques A., *Categorical Longitudinal Data*, «Log-Linear Panel, Trend and Cohort Analysis», (London 1990).

¹⁰ Il s'agit plus spécifiquement du taux d'exposition («hazard rate»), indiquant le risque de transiter par mois ou par semaine d'une personne entrée dans l'intervalle et qui n'a pas encore préalablement subi de transition. Par exemple, la mesure indique le risque qu'une personne subisse une transition au 2^{ième} mois, au 6^{ième} mois ou au 14^{ième} mois, soit au fur et à mesure du déroulement temporel. Il est aussi possible, en spécifiant la situation de départ, de déterminer la probabilité qu'une personne en chômage au début de la période

temporel entre les transitions. Son utilisation dans le calcul des probabilités consiste précisément à fonder cette probabilité de transiter sur un facteur homogène, le *temps*, où la durée de l'emploi et celle du chômage en l'occurrence apparaissent comme étant indifférenciées. L'intérêt de la mesure ne consiste pas tant à connaître la durée moyenne de l'emploi ou du chômage qu'à établir une base de calcul homogène.¹¹

Les transitions de type «emploi-chômage» et vice-versa ont presque égalé le nombre total de personnes dans la population, certaines personnes ayant pu connaître de multiples transitions. (Tableau 1). L'Enquête ne s'étant limitée qu'aux cinq premiers emplois occupés dans l'année et n'ayant tenu compte que de quatre arrêts de travail significatifs, on observera jusqu'à vingt transitions au cours des deux années. Il est donc entendu que ce nombre n'est ici qu'une indication partielle et qu'il aurait pu être encore plus élevé si tous les emplois et tous les arrêts au cours d'une année avaient été consignés.

Le tableau 1 renseigne également sur les mouvements d'entrée et de sortie: la proportion des personnes qui entrent en emploi est à peu près identique à celle des individus qui quittent un emploi pour devenir chômeurs ou inactifs. Les deux types de mouvement sont à peu près d'égale importance, que l'on considère les personnes impliquées ou le mode de changement qu'elles ont vécu.

L'étude de la probabilité de connaître une transition à chaque mois ou à chaque semaine, calculée sur l'ensemble de la population âgée de 16 à 69 ans, s'avère très frappante. Ainsi, la probabilité de connaître une transition à chaque mois ou à chaque semaine, calculée sur l'ensemble de la population âgée de 16 à 69 ans, révèle que plus de 8,7 pour cent de l'ensemble des personnes sont susceptibles de connaître un tel changement d'état au cours du mois de septembre; des sommets importants apparaissent également en juin et décembre. (Tableau 2). Il s'agit là d'une situation plausible quand on songe aux étudiants susceptibles de commencer ou de terminer un emploi à ces moments. Les données pour chaque semaine (non-présentées) montrent également que la probabilité de changer d'état affecte encore 4,8 pour cent de la population active au cours d'une semaine donnée en janvier de la seconde année, ce qui apparaît encore comme étant très considérable.

d'observation se trouve un emploi et à l'inverse, qu'une personne en emploi au début de la période d'observation subisse un épisode de chômage à chacun des mois. Ce taux (λ) est calculé avec le nombre d'événements terminaux dans un intervalle, divisé par le nombre moyen de survivants au milieu de l'intervalle où «q» est la proportion d'événements terminaux, «h» est la largeur de l'intervalle et «p» est la proportion de survivants.

¹¹ Les intervalles inter-transitions indiquent le *temps* écoulé entre deux transitions et servent ici de base de calcul homogène en vue d'établir le rapprochement dans le temps des transitions en guise d'*indicateur de la précarité*, du moins à l'intérieur de certaines limites établies. Conceptuellement, on comprendra que le temps écoulé entre les transitions est lié au nombre de transitions et partant, à la précarité. Plus les intervalles entre le début de la période d'observation et la première transition, de la première à la seconde transition et jusqu'à la dernière selon les cas (temps 2-temps 1) seront courts, plus le nombre de transitions sera élevé.

Tableau 1
Répartition en pourcentage des transitions de type
«emploi-chômage» et vice-versa survenues au cours des deux années
population de 16 à 69 ans, Canada, 1988-1989

	Nombre de transitions	% des réponses	% des cas
Chômage -> Emploi (ou non-occupé -> occupé)	8 867 171	49,8	49,6
Chômage avec recherche -> Emploi	3 955 711	22,2	22,1
Chômage sans recherche -> Emploi	152 035	0,9	0,9
Ne veut pas travailler -> Emploi	4 759 425	26,7	26,6
Emploi -> Chômage (ou occupé -> non-occupé)	8 927 333	50,2	50,0
Emploi -> Chômage avec recherche	2 476 318	13,9	13,9
Emploi -> Chômage sans recherche	207 201	1,2	1,2
Emploi -> Ne veut pas travailler	6 243 814	35,1	34,9
Total des transitions	17 794 503	100,0	99,6
Total des cas	17 869 085		

Source: D'après les données de l'*Enquête sur l'activité, 1988-1989*; calculs de l'auteur.

Tableau 2

Probabilité des transitions de type «emploi-chômage» et vice-versa, selon le mois et la situation au début de la période d'observation, population de 16 à 69 ans, Canada, 1988-1989

Mois	Nombre de transitions	Taux ^a (%)
1	301 035	1,7
2	440 130	2,5
3	696 807	4,0
4	545 767	3,1
5	788 851	4,6
6	1 187 232	7,0
7	663 288	3,8
8	716 884	4,1
9	1 464 459	8,7
10	621 168	3,6
11	645 541	3,7
12	749 374	4,3
13	1 128 337	6,6
14	461 615	2,7
15	640 650	3,7
16	473 790	2,7
17	752 218	4,4
18	1 009 285	5,9
19	601 840	3,5
20	667 353	3,9
21	1 105 677	6,5
22	570 560	3,3
23	670 028	3,9
24	747 914	4,3

^aLa probabilité est calculée sur l'ensemble de la population de 16 à 69 ans, soit 17 869 085 de personnes. Il s'agit du taux d'exposition («hazard rate»), indiquant la probabilité par mois qu'une personne qui est entrée dans l'intervalle sans subir de transition en subisse une. Ce taux (lambda) est calculé avec le nombre d'événements terminaux dans un intervalle, divisé par le nombre moyen de survivants au milieu de l'intervalle:

$$\lambda_{ij} = \frac{2q_i}{h_i(1 + p_i)}$$

où «q» est la proportion d'événements terminaux, «h» est la largeur de l'intervalle et «p» est la proportion de survivants. Par conséquent, «p» et «q» sont deux proportions complémentaires ($100 - p = q$). Aussi, l'unité de mesure de l'intervalle «h» est la semaine lorsque la probabilité est calculée dans l'optique des 104 semaines ou le mois lorsque la probabilité est calculée mensuellement.

Source: D'après les données de l'*Enquête sur l'activité, 1988-1989*; calculs de l'auteur.

Cette vue d'ensemble des transitions suggère en conséquence qu'un sommet de probabilité est atteint au début des vacances d'été, à la fin de ces vacances et autour de la période des Fêtes de fin d'année: un nombre considérable de personnes auraient connu une transition de type II dans les semaines qui ont précédé ou suivi cette période, un phénomène déjà reconnu par l'Enquête sur la population active. Puisque le phénomène ne s'est pas répété pour la fin de la seconde année, on est en droit de se demander s'il s'agit d'un simple phénomène conjoncturel propre à la fin de l'année 1988 ou même d'une erreur de mesure. Diverses raisons cependant nous permettent d'écarter l'hypothèse du phénomène conjoncturel.

Lorsqu'on isole chacune des transitions, la situation est fort différente selon qu'il s'agisse de la première, de la dixième ou de la vingtième transition. Pour la première transition, calculée sur un nombre considérable de cas, les probabilités atteignent les mêmes sommets autour du sixième, du neuvième et du douzième mois, avant des épisodes de stabilité relative entre ces périodes. Pour la deuxième transition, la probabilité atteint un sommet autour du neuvième mois, une situation encore une fois plausible quand on songe aux étudiants susceptibles de terminer un emploi à ce moment; le grand nombre de cas de ceux qui subissent une telle transition explique encore les sommets notés dans le tableau d'ensemble. Pour la troisième transition, la probabilité atteint un sommet autour du sixième mois de la seconde année, une situation encore une fois plausible quand on songe aux étudiants susceptibles de commencer un emploi à ce moment. Enfin, pour toutes les autres transitions pour lesquelles le nombre de cas diminue chaque fois, les sommets apparaissent à l'un ou l'autre de ces mois mais plus on avance dans le temps, moins les sommets sont précis et plus les probabilités sont également réparties: pour ceux qui connaissent plus de six transitions, il semble y avoir une accélération de la probabilité de transiter au fur et à mesure du cumul des transitions antérieures. Si le sommet ne réapparaît pas dans l'ensemble autour des mêmes mois, c'est simplement que le nombre de cas restants après 6 transitions a considérablement diminué, d'où le fait qu'il ne s'agit pas d'un phénomène conjoncturel propre à l'année d'observation retenue. Par ailleurs, l'erreur de mesure demeure possible dans un contexte où les répondants devaient reconstituer rétrospectivement les emplois et les périodes de chômage pour chacune des semaines de l'année qui a précédé l'entrevue.¹²

¹²Il n'est pas impensable en effet qu'en cas de doute relativement à la date exacte de début ou de fin d'un emploi, on se contente de la seule mention du début d'un mois ou même du début d'une année. Les fréquences hebdomadaires effectivement observées montrent des

Reste le phénomène d'accélération apparente de la probabilité d'une transition après un certain cumul. Peut-on parler dans ce cas d'un cercle vicieux de la précarité pour un nombre respectable de personnes qui ont déjà connu une ou des transitions? C'est précisément ce à quoi peut répondre l'analyse de la survie des transitions.

Le suivi de la cohorte: l'analyse de la survie

L'ENSEMBLE de la cohorte du départ se répartit d'une certaine façon après les semaines, les mois et les années d'observation. En considérant l'ensemble, plus de 61 pour cent des personnes ne connaîtront pas de transition de type II et peuvent être vues comme étant «stables», soit occupées de façon continue sur le marché du travail ou complètement inactives durant toute la période. (Tableau 3). Ajoutons toutefois que n'ayant pas pris en compte ici les transitions de type I et III, la «stabilité» en question est toute relative: plusieurs peuvent avoir connu le passage du plein temps au temps partiel ou vice-versa, d'autres peuvent vivre une situation contractuelle d'au moins deux années, etc. Bref, la proportion en question comprend aussi bien les vraies personnes stables que les transitions de type I et III.

Le reste de la cohorte, soit près de 39 pour cent de l'ensemble de la population, connaîtra au moins une transition significative de type «emploi-chômage» ou vice-versa au cours des deux années, cela pouvant aller jusqu'à vingt transitions (l'Enquête s'étant limitée aux 5 premiers emplois et aux quatre premiers arrêts significatifs pour chacune des années), révélant ainsi une mobilité de la main-d'oeuvre relativement prononcée. (Tableau 3). La donnée contraste singulièrement avec la vision qui ressort généralement du seul examen du taux de chômage.

Au cours de la première année seulement, presque l'entièreté de la cohorte se «stabilisera», comme le montre la courbe globale de survie, au sens où on débouchera sur une situation d'emploi ou de chômage qui ne sera suivie d'aucune autre transition au cours des deux années. Si cette façon de voir peut apparaître plutôt reluisante, elle ne nous éclaire encore que bien partiellement sur la dynamique réelle. Lorsqu'on examine comment se comportent les sous-cohortes de ceux qui subissent une transition à chacune de ces transitions, l'image du cercle vicieux de la précarité tend à s'imposer. Si l'on décompose l'ensemble entre ceux qui sont susceptibles de subir une transition ultérieure et ceux qui se «stabiliseront», on obtient 38,6 pour cent et 61,4 pour cent. (Tableau 3). Si l'on décompose le 39 pour cent de ceux qui subissent une première transition de la même façon, on observe que 63 pour cent de ce bloc de 39 pour cent (les «restants» ou les «non-survivants») connaîtront une transition ultérieure, et ainsi de suite pour les restants à chacune des étapes, dans une proportion qui ne descendra jamais sous la barre des 40 pour cent jusqu'au moment de la treizième transition, après laquelle les nombres auront diminué à un point tel qu'ils ne seront plus significatifs. La proportion relativement

sommets importants à chaque début de mois, d'où le biais possible quant à la spécification de la durée exacte d'un emploi ou d'une période de chômage.

Tableau 3
Fonction de survie des transitions de type «emploi-chômage» et vice versa,
population de 16 à 69 ans, Canada, 1988-1989

Numéro	Transitions		Restants	
	Nombre	Survie en %	Susceptible de subir une transition ultérieure	Non-susceptible
0	10 833 137	61,4	100,0	---
1	6 816 666	38,6	62,9	37,1
2	4 587 022	26,0	67,3	32,7
3	2 607 722	14,8	56,9	43,1
4	1 726 522	9,8	66,2	33,8
5	815 953	4,6	47,3	52,7
6	499 314	2,8	61,2	38,8
7	253 172	1,4	50,7	49,3
8	150 619	0,9	59,5	40,5
9	80 101	0,5	53,2	46,8
10	51 731	0,3	64,6	35,4
11	29 822	0,2	57,6	42,4
12	15 391	0,1	51,6	48,4
13	6 438	0,0	41,8	58,2
14 ^a	---	---	---	---

^aPour les transitions supérieures à la treizième, N < 4000 pour l'ensemble du Canada ou variabilité d'échantillonnage trop élevée; voir les règles de publication de Statistique Canada (1991).

Source: D'après les données de l'*Enquête sur l'activité, 1988-1989*, calculs de l'auteur.

élevée de personnes susceptibles de connaître, après l'occurrence d'une première transition, une transition ultérieure, ne décroît que très lentement à travers le temps. Elle frappe surtout par ses taux élevés, toujours entre les deux-cinquième et les deux-tiers des restants. Là se retrouvent vraisemblablement les «précaires» sur le marché du travail.

Selon les sous-groupes, la concentration des transitions dans les classes d'âge les plus jeunes apparaît très clairement. (Tableau 4). Les «stables» ici sont ceux qui n'auraient subi aucune transition, qu'il s'agisse d'activité ou d'inactivité stables. Si l'on examine la première transition (données non-présentées), trois groupes peuvent être distingués. Les jeunes jusqu'à 34 ans sont les plus touchés, les personnes entre 35 et 54 ans sont les plus «stables» et enfin, une légère remontée apparaît avec les personnes de plus de 55 ans parmi lesquelles se trouvent celles qui sont au seuil de la retraite. Pour les autres transitions, plus elles augmentent, plus la concentration semble affecter les plus jeunes.¹³

Le sexe n'apparaît pas comme étant lié au nombre de transitions: tout au plus note-t-on que les femmes sont légèrement plus nombreuses à subir une première transition que les hommes, qui eux sont légèrement plus nombreux à subir des transitions multiples (6 et +), mais les différences sont plutôt minces et semblent également varier selon l'âge. Encore faudrait-il voir ici si les épisodes de chômage des femmes en sont véritablement, ou s'il ne s'agit tout simplement pas d'interruptions de travail pour grossesse (prestations de chômage pour un bon nombre).

La scolarité enfin montre certains traits intéressants.¹⁴ La question est de savoir par exemple si les plus faiblement scolarisés vivent plus de transitions que les autres selon l'idée que la précarité est le lot des moins instruits, ou si c'est l'inverse qui est vrai, selon l'idée que la scolarisation favoriserait une certaine mobilité intra-occupationnelle sur le marché du travail. En fait, ces deux hypothèses ne semblent pas vérifiées. Les extrêmes («0-8 ans» et «universitaire») sont plus stables que les catégories intermédiaires; parmi celles-ci, deux catégories sont les plus affectées, le «secondaire partiel» et en particulier le «post-secondaire non complété». Les personnes ayant un degré de scolarité moyen et non-complété seraient incontestablement plus exposées à la précarité que les autres.

Quant au nombre de mois aux études, une distinction claire apparaît tout d'abord entre les non-étudiants par rapport aux étudiants, chez qui les transitions sont évidemment plus fréquentes. À l'intérieur du groupe des étudiants, ceux qui

¹³ Les tableaux qui montrent la répartition des transitions par sous-groupes ne sont pas présentés ici. On pourra les consulter dans notre rapport détaillé: Fréchet, Guy et Johanne Bujold, *Les transitions sur le marché du travail*, Rapport soumis à Statistique Canada et Emploi et Immigration Canada, (Québec 1992).

¹⁴ Voir à ce sujet notre rapport détaillé sur les données de 1986-1987: Fréchet, Guy et Michel Bernier, *Les personnes moyennement scolarisées et la précarité de l'emploi: une analyse des données de l'Enquête sur l'activité*, Rapport soumis à Statistique Canada et Emploi et Immigration Canada, (Québec 1991).

Tableau 4
 Pourcentage des survivants selon les
 caractéristiques individuelles et structurelles,
 population de 16 à 69 ans, Canada, 1988-1989

		Aucune transition			Aucune transition			Aucune transition
Âge	Sexe		Scolarité			Études		
16-19	H	21,2	0-8 ans	73,2		21 à 24 mois	32,2	
	F	25,1	Secondaire	58,3		17 à 20 mois	23,4	
	T	23,1	partiel			13 à 16 mois	16,7	
20-24	H	35,7	Secondaire	61,7		9 à 12 mois	25,8	
	F	37,6	Post-secondaire			9 à 12 mois	25,8	
	T	36,6	non-complété	49,0		5 à 8 mois	15,6	
25-34	H	61,2	Cert. ou dipl.			1 à 4 mois	29,8	
	F	53,2	de métier	61,4		Non-étudiant	68,2	
	T	57,1	Cert.ou					
35-44	H	73,5	dipl. post-	62,6		Secteur d'emploi		
	F	66,0	secondaire			Primaire	57,1	
	T	69,7	Universitaire	67,2		Secondaire	50,9	
45-54	H	74,7				Tertiaire	53,3	
	F	72,0	Région					
	T	73,3	Maritimes	52,4				

55-64	H	72,9	Québec	63,0	Secteur professionnel	
	F	82,3	Ontario	62,9	Primaire	54,4
	T	77,7	Ouest	62,3	Secondaire	51,2
65-69	H	89,0			Tertiaire	49,2
	F	95,1	Taille de			
	T	92,4	l'entreprise		Protection¹	
Total	H	62,5	19 et moins	36,6	Avec	60,4
	F	61,2	20 à 99	46,3	Sans	62,4
	T	61,9	100 à 499	56,2		
			500 et plus	60,7	Régime de pension	
					Avec	68,7
					Sans	36,6

¹ Appartenant à un syndicat ou dont l'emploi est régi par une convention collective.

Source: D'après les données de l'*Enquête sur l'activité, 1988-1989*; calculs de l'auteur.

le sont à plein temps (21 à 24 mois) sont aussi plus stables (stabilité aux études, vraisemblablement) que les autres, parmi lesquels se trouvent ceux qui peuvent terminer leurs études et chercher à s'insérer sur le marché du travail, ainsi que ceux qui n'étudient qu'à temps partiel.

Dans l'ensemble des régions, celle des Maritimes est la moins favorisée, là où se concentrent le plus d'emplois marqués par un caractère saisonnier. La taille de l'entreprise pour sa part montre une relation linéaire directe: plus l'entreprise est grosse, plus forte est la stabilité. Le secteur d'emploi (primaire, secondaire ou tertiaire) montre que l'instabilité est plus forte dans le secteur secondaire, bien que les transitions multiples soient plus concentrées dans le secteur primaire (caractère saisonnier de l'emploi). Les personnes qui, d'après la profession déclarée cette fois (secteur professionnel), oeuvrent dans des occupations ou professions du tertiaire, sont cependant un peu moins stables que les autres.

Dans les cas de la protection en emploi (appartenance à un syndicat ou emploi régi par une convention collective) et de l'existence d'un régime de pension, on pourrait s'attendre à ce qu'il s'agisse là de facteurs qui offriraient plus de stabilité ou qui inciteraient à plus de stabilité. Si c'est vrai pour l'existence d'un régime de pension, cela ne l'est pas nécessairement pour la protection en emploi, où les différences de comportements entre ceux qui en bénéficient et les autres sont plutôt faibles; la stabilité est même un peu plus forte chez les personnes qui n'en bénéficient pas, ce qui surprend à première vue. Nous y reviendrons.

Un autre intérêt de l'analyse de survie consiste à fournir la proportion cumulée de survivants (données non-présentées), que nous avons examinée ici selon certaines catégories socio-démographiques.¹⁵ Les distinctions susceptibles d'apparaître sont celles des probabilités de transiter: plus la proportion de survivants est élevée, moins forte est la probabilité de transiter. Les «stables» sont ici considérés comme étant les personnes qui n'ont pas connu d'intervalles inférieurs à deux ans.

Il suffit de mentionner ici que, comme pour le nombre de transitions, c'est encore le bas âge qui apparaît le plus lié à la probabilité de transiter. Le sexe encore une fois n'est pas lié à cette probabilité. La scolarité montre le même profil que pour le nombre de transitions. Enfin, les non-étudiants comme les étudiants à plein temps sont les moins susceptibles de transiter, alors que les autres catégories apparaissent plus fragiles, ce qui est conforme aux attentes, somme toute, puisqu'on y retrouve tous ceux qui ou bien terminent leurs études et cherchent à s'insérer sur le marché du travail, ou encore ceux qui n'étudient qu'à temps partiel.

Les différences entre régions montrent qu'en Ontario, la probabilité est un peu moins forte que dans le reste du Canada, où les probabilités sont sensiblement équivalentes. Nous avons déjà mentionné par exemple qu'avec le nombre de transitions, la stabilité était plus faible dans les Maritimes. Les survivants s'y

¹⁵Nous n'entrerons pas ici dans tous les détails statistiques de la description de chacune des catégories.

comportent toutefois comme dans les autres régions (le Québec et l'Ouest), soit avec une probabilité de transiter plus forte qu'en Ontario; il s'agit précisément d'un exemple de la vision complémentaire que fournit l'étude de la proportion de survivants. La taille de l'entreprise montre la même relation linéaire que le nombre de transitions. Le secteur d'emploi montre que les personnes oeuvrant dans le primaire sont les plus susceptibles de transiter, tout comme celles qui oeuvrent dans le secteur professionnel secondaire.

Si la stabilité apparaissait plus forte chez ceux qui ne jouissaient pas de protection en emploi, toujours selon le nombre de transitions, les cheminements rétablissent toutefois que les personnes sans protection, après les six premiers mois, sont un peu plus susceptibles de subir une transition, bien que les différences soient mineures. Il en va de même pour les personnes sans régime de pension, qui sont moins incitées à la stabilité.

En conclusion

LES PRINCIPALES QUESTIONS à l'étude ici ont consisté à savoir si la précarité est le lot des plus jeunes par rapport aux plus âgés, des femmes par rapport aux hommes, des personnes moins scolarisées par rapport aux plus scolarisées et des étudiants par rapport aux autres. Il ressort que les jeunes subissent les plus grandes difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi, que le sexe ne joue que très peu, que les personnes moyennement scolarisées qui n'ont pas terminé sont plus affectées que celles qui se trouvent aux extrêmes et que les étudiants à temps partiel ou qui n'étudient que pour une période temporaire sont également les plus touchés. D'autres questions ont également porté sur les différences entre régions, entre les entreprises selon leur taille, entre les secteurs d'emploi et les secteurs professionnels et entre les personnes qui bénéficient d'avantages en emploi par rapport aux autres. Il ressort que l'Ontario est la région la moins affectée, que les grandes entreprises le sont également moins, que le secteur d'emploi tertiaire et le secteur professionnel primaire semblent plus favorisés, que ceux qui ne bénéficient pas de protection en emploi mais qui bénéficient d'un régime de pension semblent également plus choyés.

Pour ce qui est des jeunes, l'alternance de statut entre les études et le travail peut être à la fois à l'origine des transitions nombreuses et le fruit même des difficultés d'insertion.¹⁶ On travaille pour vivre et quand ce n'est que pour une période pré-déterminée, c'est souvent pour se payer des études. On se retranche également plus volontiers vers les études tant qu'il n'y a pas d'emploi relativement stable ou d'emploi intéressant. Le processus en est un de renforcement mutuel qui, tout en accréditant l'idée du cercle vicieux de la précarité, fait que l'on doit reporter dans le temps la perspective de la stabilisation dans l'emploi. Une forme

¹⁶Bauer, Denise, Patrick Dubéchet et Michel Legros, *Entre école et emploi: les transitions incertaines* (Paris 1991).

d'ajustement caractérise l'ensemble des mouvements d'entrée sur le marché, qui peuvent être fonction à la fois des préférences des individus comme des contraintes structurelles.

Pour ce qui est du sexe, les hommes connaissent des probabilités de transiter un peu plus fortes que les femmes. Ces probabilités se retrouvent tout spécialement chez les moins de 24 ans pour les transitions plus nombreuses, mais tendent à s'amenuiser dans le temps. Le fait de parler de processus quasi identiques ne devrait toutefois guère surprendre, les profils d'activité des hommes et des femmes tendant de plus en plus à être assimilés.

Pour ce qui est de la scolarité enfin, l'idée sous-jacente pourrait être traduite à la fois du point de vue des personnes comme du point de vue des contraintes structurelles du marché du travail. La rationalité individuelle ferait que les moins instruits pourraient plus difficilement se permettre de risquer une transition et que les plus instruits auraient également intérêt à ne pas risquer de perdre des acquis, mais qu'entre les deux, on puisse ou bien tenter raisonnablement de vouloir changer de situation, ou encore être soumis aux aléas du marché du travail. Au Québec en particulier, le post-secondaire non complété englobe de fait les décrocheurs du collégial technique et professionnel: leur employabilité est incontestablement plus faible que celle des personnes qui complètent leurs études ou les poursuivent jusqu'à l'université.

Du point de vue cette fois des contraintes structurelles, il est plausible de croire qu'un bon nombre d'entreprises veuillent conserver une main-d'oeuvre moins instruite pour les bas salaires, une main-d'oeuvre plus instruite et plus qualifiée pour éviter les frais de formation et qu'entre les deux, au gré des besoins, la main-d'oeuvre serait ainsi soumise à une plus grande précarité. Le caractère saisonnier de l'emploi dans les secteurs touchés compte aussi pour de multiples transitions.

L'augmentation des emplois précaires durant les années 1980 a sans conteste provoqué une hausse des changements involontaires de situation sur le marché du travail.¹⁷ Mais on peut se demander si les individus peuvent envisager de travailler autrement qu'en regard des normes connues, si ce choix est issu des décisions des individus ou bien s'il est davantage lié aux contraintes structurelles du marché du

¹⁷Bernier, Colette, «Crise et précarisation de l'emploi: l'exemple du travail à temps partiel au Québec», dans Diane Bellemare et Céline Saint-Pierre, éd., *Les stratégies de reprise* (Montréal 1984), 83-100; Pepin, Marcel, «Statuts précaires et rémunération des salariés: deux sources de flexibilité», *Interventions économiques*, 19 (1988), 73-92; Picot, Garnett et Ted Wannell, «Perte d'un emploi et adaptation au marché du travail dans l'économie canadienne», *La population active*, Ottawa, Statistique Canada, Article du mois (mars 1987), 85-135; Picot, Garnett et John Baldwin, «Le comportement des démissions et des mises à pied au Canada», *L'Observateur économique canadien*, Étude spéciale (octobre 1990a), 4.1-4.28; «Le comportement des démissions et des mises à pied au sein de l'économie canadienne», Partie II, *L'Observateur économique canadien*, Étude spéciale (décembre 1990b), 5.1-5.21.

travail. Les raisons d'abandon d'emploi nous ont déjà permis dans une étape antérieure de distinguer entre les facteurs individuels et les facteurs structurels liés au marché du travail.¹⁸ Sachant également que la proportion des personnes travaillant à temps partiel «involontairement» au Canada a considérablement augmenté entre 1975 et 1985¹⁹ et que les contrats sont devenus une des formes privilégiées de l'embauche,²⁰ il n'est pas impensable que cela ait eu des effets sur l'instabilité, voire la précarité croissante des emplois sur le marché du travail.

En attendant, le constat d'un cercle vicieux de la précarité pour un nombre impressionnant d'individus, tel que peuvent l'indiquer ces analyses préliminaires sur l'ensemble des transitions de type II et portant sur l'ensemble de la population active canadienne, n'en constitue pas moins une indication claire de l'ampleur du phénomène en regard de la vision statique habituellement fournie par les seuls taux de chômage.

¹⁸Fréchet et Bernier, op. cit.

¹⁹Akyeampong, Ernest, «Personnes travaillant à temps partiel «involontairement» au Canada, 1975-1985», *La population active*, Ottawa, Statistique Canada, Article du mois (décembre 1986), 143-79.

²⁰Langlois, Simon, «Le travail à temps partiel: vers une polarisation de plus en plus nette», *Relations industrielles*, 45, 3, (1990), 548-64.

Nous désirons remercier Statistique Canada pour sa contribution financière à la réalisation de cette étude. Nous remercions également Johanne Bujold qui, à titre d'assistante de recherche, a collaboré à l'analyse statistique.

CWS/cf

Canadian Woman Studies/les cahiers de la femme

CWS/cf is a bilingual feminist quarterly packed with accessible writing on current issues, advocacy, action and theory. Each issue is dedicated to a theme you care about. Recent issues include: Growing Into Age, Gender Equity and Institutional Change, Women in Poverty, South Asian Women and Women in Science and Technology. *Subscribe now!*

Name _____

Address _____

City _____ Prov _____

Postal Code _____

Country _____

Subscription Rates

CANADA

Individual	\$30 + GST	\$32.10
Institution	\$40 + GST	\$42.80

FOREIGN

Individual	\$30 + \$6 postage	\$36.00
Institution	\$40 + \$6 postage	\$46.00

All orders must be prepaid.
Please enclose cheque or money
order made out to CWS/cf.

Canadian Women Studies
212 Founders College
York University, 4700 Keele Street
North York, ON M3J 1P3
(416) 736-5356